

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES



UNITÉ NATIONALE DE
COORDINATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

UNITE NATIONALE DE COORDINATION

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE ET LA RESILIENCE
DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES (PACRIR)

AMI N°01/UNC- PACRIR /2025

Fourniture, entretien et installation des équipements électriques et de froid pour le compte de l'Unité Nationale de Coordination du PACRIR.

No Crédits : PPA N° V5320 - ML

Le Gouvernement du Mali, a obtenu de la Banque Mondiale un crédit destiné au financement des activités de préparation du Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (PACRIR) suivant l'Accord de financement PPA n°5320 signé le 31 décembre 2024 pour un montant de 1,610,169 US dollars.

L'objectif de développement du programme est d'Améliorer la Connectivité Résiliente au Climat sur les Corridors Routiers Prioritaires du Mali.

La mise en œuvre de ce programme nécessite le recrutement d'un prestataire de service (firme) pour fournir certains matériels électriques et l'entretien des installations électriques et de froid des bureaux de l'Unité Nationale de Coordination du PACRIR. L'UNC-PACRIR lance ce présent avis de manifestation d'intérêt aux prestataires de service, régulièrement inscrits au Registre de Commerce et du Crédit Mobillier, en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale et parafiscale du Mali.

L'objectif globale de la présente prestation est de fournir certains matériels électriques et d'assurer l'entretien des installations électriques et de froid au sein de l'Unité Nationale de Coordination du PACRIR.

Il s'agit entre autres :

- d'entretenir périodiquement les climatiseurs,
- d'installer si nécessaire certains matériels électriques et de froid;
- de fournir des matériels électriques et de froid;
- de vérifier la stabilité des installations électriques.

L'Unité Nationale de Coordination invite les prestataires (firme) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les exigences en matière de qualification pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience générale dans les domaines de l'entretien des installations et équipements électriques et de froid;
- avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dans le domaine de l'entretien des installations et équipements électriques et de froid durant les cinq (5) dernières années (2019 à 2024). Le prestataire doit justifier les marchés réalisés par un PV de réception ou une attestation de service fait ou attestation de

bonne fin d'exécution accompagnées par les pages de garde et signature de contrats ou cotations ;

- fournir les pièces suivantes:

1. Copie certifiée du Numéro d'identification Fiscale (NIF);
2. Copie certifiée du Registre de Commerce et de Crédit Mobillé (RCCM),
3. Copie certifiée du Quitus fiscal conforme à l'original en cours de validité ;
4. Copie de la déclaration mensuelle de la TVA certifiée conforme en cours de validité ;
5. Attestation de non faillite datant de moins de 3 mois ;
6. être un prestataire résident au Mali avec une adresse fixe et vérifiable.

Les prestataires (firme) figurant sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégation de Service Public (ARMDS) et de la Banque mondiale seront écartés. Cette liste figure sur les sites: www.armds.gov.ml, www.worldbank.org.

Une shortliste des trois (03) meilleurs candidats sera établie. Un dossier de demande de cotation (DC) sera adressé à ces candidats en les invitant à soumettre une offre technique et financière conformément à la clause 5 de l'annexe XII du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de Juillet 2016.

LIEU D'EXECUTION:

La prestation sera exécutée au sein de l'UNC-PACRIR.

DUREE DE LA MISSION:

La durée de la prestation est de douze (12) mois renouvelable une fois au besoin.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 08 heures à 16 heures :

UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél. : 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30;
E-mail: uncpaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com, Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessus en personne au plus tard le 24/04/2025 avant 16 heures.

Bamako le 03 avril 2025

P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale
de Coordination PI

Le Coordinateur Adjoint
Daouda Moussa KONE

Chevalier de l'Ordre National

P 6129

7 Avril 2025

7 Ammonces

Indépendant



UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ ET LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (PACRIR) AMI N°01/UNC-PACRIR/2025

Fourniture, entretien et installation des équipements électriques et de froid pour le compte de l'Unité Nationale de Coordination du PACRIR.

No Crédits : PPA N° V5320 - ML

Le Gouvernement du Mali, a obtenu de la Banque Mondiale un crédit destiné au financement des activités de préparation du Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (PACRIR) suivant l'Accord de financement PPA n°5320 signé le 31 décembre 2024 pour un montant de 1.610.169 US dollars.

L'objectif de développement du programme est d'Améliorer la Connectivité Résiliente au Climat sur les Corridors Routiers Prioritaires du Mali.

La mise en œuvre de ce programme nécessite le recrutement d'un prestataire de service (firme) pour fournir certains matériels électriques et l'entretien des installations électriques et de froid des bureaux de l'Unité Nationale de Coordination du PACRIR. L'UNC-PACRIR lance ce présent avis de manifestation d'intérêt aux prestataires de service, régulièrement inscrits au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale et parafiscale du Mali.

- L'objectif global de la présente prestation est de fournir certains matériels électriques et d'assurer l'entretien des installations électriques et de froid au sein de l'Unité Nationale de Coordination du PACRIR.
- Il s'agit entre autres :
 - d'entretenir périodiquement les climatiseurs,
 - d'installer si nécessaire certains matériels électriques et de froid;
 - de fournir des matériels électriques et de froid;
 - de vérifier la stabilité des installations électriques.

L'Unité Nationale de Coordination invite les prestataires (firme) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les exigences en matière de qualification pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience générale dans les domaines de l'entretien des installations et équipements électriques et de froid;
- avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dans le domaine de l'entretien des installations et équipements électriques et de froid durant les cinq (5) dernières années (2019 à 2024). Le prestataire doit justifier les marchés réalisés par un PV de réception ou une attestation de service fait ou attestation de bonne fin d'exécution accompagnées par les pages de garde et signature de contrats ou cotations ;

- fournir les pièces suivantes:

1. Copie certifiée du Numéro d'identification Fiscale (NIF);
2. Copie certifiée du Registre de Commerce et de Crédit Mobilité (RCCM);
3. Copie certifiée du Quitus fiscal conforme à l'original en cours de validité ;
4. Copie de la déclaration mensuelle de la TVA certifiée conforme en cours de validité ;
5. Attestation de non faillite datant de moins de 3 mois ;
6. être un prestataire résident au Mali avec une adresse fixe et vérifiable.

Les prestataires (firme) figurant sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégation de Service Public (ARMDS) et de la Banque mondiale seront écartés. Cette liste figure sur les sites: www.armds.gov.ml, www.worldbank.org.

Une shortliste des trois (03) meilleurs candidats sera établie. Un dossier de demande de cotation (DC) sera adressé à ces candidats en les invitant à soumettre une offre technique et financière conformément à la clause 5 de l'annexe XII du Règlement de Passator des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de Juillet 2016. **LIEU D'EXECUTION:**

La prestation sera exécutée au sein de l'UNC-PACRIR. **DUREE DE LA MISSION:**

La durée de la prestation est de douze (12) mois renouvelable une fois au besoin.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes de 08 heures à 16 heures : UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél. : 20.21.57.25 & 20.21.40.33.

Fax : 20.21.92.30; E-mail: urc:ppaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com, Bammako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessus en personne au plus tard le 24/04/2025 avant 16 heures.

Bammako, le 03 avril 2025
P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale de Coordination P.I
Le Coordinateur Adjoint
Daouda Moussa KONE
Chevalier de l'Ordre National